



Programme : Agent de prévention et de sécurité



Formation INTRA/INTER

Arrêté du 27 juin 2017

Fiche RNCP : 36648 enregistré jusqu'au 01/07/2027

Formacode : 42854

Veille réglementaire UFACS

Référent handicap : Zohra OUMANSOUR

Certifiée par l'ADEF

PUBLIC CONCERNE :

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre au participant d'acquérir les compétences nécessaires à la aux missions d'agent de prévention et de sécurité.

FORMATEUR :

>Formateur en prévention sécurité
>Modules de formateur à jour
>Carte professionnelle

PRE REQUIS :

>Titre de séjour depuis au moins 5 ans
>Justifier de son identité (CNI, Passeport, titre de séjour) en cours de validité
>Niveau de langue Français B1 ou équivalent reconnu
>Autorisation d'entrée en formation délivré par le CNAPS

MODALITE D'ACCES :

>Présentiel
>De 9h à 17h
>Du Lundi au vendredi

Contact :
01 69 20 18 70

LIEU DE FORMATION :

MASSY : 12 rue du Saule trapu, 91300 Massy. Tel : 0169201870
MARSEILLE : 131, chemin Bourrely, 13015 Marseille. Tel : 0491584559

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
12 Participants maximum

METHODE PEDAGOGIQUE :

Démarche : inductive et/ou déductive suivant les parties et les participants.
Méthode : Affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant les parties de la formation abordées et suivant les participants.
Outils : mise en situation pratique, échanges, vidéo projection, PCS, plateau technique.



Accès PSH
*Sauf Agence de Calais

175H ou 25 jours, 7h ou 1 jour d'examen

PROGRAMME :

UV 1 - 14 heures, secourisme,
UV 2 - 17+5(TC) heures, environnement juridique,
UV 3 - 5+9(TC) heures, gestion des conflits,
UV 4 - 5+2(TC) heures, stratégie,
UV 5 - 7 heures, prévention des risques d'incendie,
UV 6 - 7 heures, modalité d'appréhension
UV 7 - 13 heures, Sensibilisation aux Risques terroristes, (dont 3,5 heures de pratique)

UV 8 - 45 heures, professionnel (dont 25 heures de pratique)
UV 9 - 7 heures, Palpation de sécurité et inspection des bagages, (dont 4 heures de pratique)
UV 10 - 7 heures surveillance par moyens électroniques de sécurité (dont 4 heures de pratique)
UV 11 - 11 heures, gestion des risques (dont 5 heures de pratique)
UV 12 - 7 heures, évènementiel spécifique
UV 13 - 7 heures, gestion des situations conflictuelles dégradées (dont 4 heures de pratique)
UV 14 - 7 heures, industriel spécifique

(TC) : Tronc commun / **Bleu** : socle de base

CONDITIONS DE VALIDATION :

>SST : Evaluation selon les critères et fiche INRS
>103 QCU (Questions à choix unique, 90 secondes/QCU pour répondre)
UV 2 = QCU sur 15 questions
UV 3 = QCU sur 10 questions
UV 4 = QCU sur 5 questions
UV 5 = QCU sur 10 questions
UV 6 = QCU sur 5 questions
UV 7 = QCU sur 10 questions
UV 8 = QCU sur 15 questions
UV 9 = QCU sur 10 questions
UV de spécialités 10-12-14= QCU sur 15 questions
UV 11 = QCU sur 8 questions
UV 13-15 = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier) évalué par un jury de 2 à 3 personnes du métier (un employeur, un salarié)
>Repassage possible : Validation par UV
>Résultats :
Validation par UV si note =/< à 12,
Repassage si note =/<8, et notre à <12
Doit refaire la formation de l'UV si note < à 8

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Tableaux blanc, Vidéoprojecteur, Ecrans de projection, plateau technique, extincteur en coupe, armes factice (Beretta, AK47, dague, grenade, fumigène, munitions factices), mannequin adulte/Enfant/Nourrisson, poste de sécurité entièrement équipé, SSI de cat A, Radios, Salle supérieur à 25 m2, 3 salles de formations.

REFERENT PEDAGOGIQUE :
M SALANON Tony

TARIFS :

Groupe 10 pers :
15120€ HT

Individuel :
2268€ TTC

96%

Taux de réussite 2024

95%

Taux de satisfaction 2023

55%

Taux d'insertion à l'emploi 2024

